swiss skills
2022

SwissSkills 2022

Directives pour l'utilisation des logos

Directives pour l'utilisation des logos SwissSkills 2022

Ces directives d'utilisation règlent l'utilisation du logo de la manifestation des SwissSkills 2022 et sous quelles conditions les associations professionnelles sont habilitées à utiliser la marque SwissSkills dans le cadre de leurs qualifications.

Logos officiels
Afin de renforcer les marques verbales des différents logos, les nouveaux contenus seront dépourvus de marques verbe/image. L'utilisation du logo à la main, à disposition des externes et des associations professionnelles, est permise jusqu'à la fin 2022:

SwissSkills 2022

Marque verbale

swiss skills 2022

Marque verbe/image

swiss skills 2022

SwissSkills Championships

Marque verbale

swiss skills Championships

Marque verbe/image

swiss skills Championships

Concours centraux des Métiers SwissSkills 2022 (Logo composite)
Le logo peut être combiné avec celui de l'association (composite) ou avec le nom du métier.

swiss skills 2022 | florist.ch

swiss skills 2022 | Automatiker EFZ / Automatikerin EFZ / Automaticien CFC / Automaticienne CFC / Operatore in automazione AFC / Operatrice in automazione AFC

Qualifications aux SwissSkills Championships 2022
Il existe trois façons d'utiliser les logos SwissSkills lors des sélections aux championnats suisses. Les logos varient selon le mode d'organisation. Les OrTra sont libres de choisir une variante.

swiss skills Regional Championships | SBV SSE SSIC

SwissSkills Regional Championships
Qualifications régionales (avec les sélections régionales pour les SwissSkills 2022).

swiss skills Qualifying Championships | SWISSMEM

SwissSkills Qualifying Championships
Si les qualifications devaient ne pas être organisées sur un plan régional, il est possible d'utiliser le logo SwissSkills Qualifying Championships.

swiss skills 2022 | TICINOSKILLS SELEZIONE REGIONALE 10–12.10.2019 CFP Gordola X - Y. Z.2022

SwissSkills 2022
En ce qui concerne les sélections aux SwissSkills 2020, il est impératif que le Composite Logo mentionne qu'il s'agit de qualifications régionales.

Applications colorées officielles

Voici la couleur principale ou la couleur de fond principale à utiliser pour le logo dans le cadre des championnats des métiers.

swiss skills 2022

swiss skills 2022

swiss skills 2022

swiss skills 2022

Print	
CMYK*	0 / 55 / 100 / 10
PANTONE	152 C
***Offsetdruck matt**	0 / 40 / 100 / 0
Screen	
RGB	225 / 125 / 0
HEX	#e17d00

Logos sur fonds colorés
En cas de couleur de fond prescrite par un tiers, le logo est en noir ou blanc selon la couleur de fond.

swiss skills 2022

swiss skills 2022

swiss skills 2022

swiss skills 2022

swiss skills 2022

swiss skills 2022

Où puis-je trouver le logo ?

Le logo peut être téléchargé à l'adresse suivante :
https://www.swiss-skills.ch/medien/downloads

En cas de besoin, nous serions heureux de pouvoir vous aider pour la création du logo composite.

Directives d'application concernant la présence du logo des Associations professionnelles et des sponsors

Les sponsors des exposants ont la possibilité de se présenter sur les surfaces de compétition de l'exposant sponsorisé dans un format défini. Pour que l'image de la manifestation soit préservée, le mode de présentation est coordonné par l'organisateur. Les conditions de participation s'appliquent.
Les présentes directives en font partie intégrante.

Principe

Les OrTra doivent utiliser les surfaces que SwissSkills met à leur disposition dans le but de promouvoir et de faire connaître leurs métiers. Elles peuvent offrir la possibilité à leurs sponsors d'apparaître comme leurs partenaires. Il faut toutefois qu'il soit clair que ce sont les OrTra qui sont présentes au salon et que leurs sponsors ne font que leur apporter leur soutien. Le sponsor d'une OrTra ne peut donc pas occuper une partie du stand et/ou promouvoir l'entreprise en question.

Les directives suivantes concernant la présence de logos illustrent ces principes.

Taille maximale des logos de l'association et de ceux des sponsors

- Les dimensions des logos des associations (OrTra) figurant sur une bande ou une stèle ne doiven pas excéder 200 cm x 80 cm.
- Le logo de l'association (OrTra) doit toujours être quatre fois plus grand que le logo de sponsor le plus grand.
- Les dimensions des logos des sponsors figurant sur une bande ou une stèle ne doivent pas excéder 100 cm x 40 cm.

Quantité de logos de sponsors par rapport au logo de l'association (OrTra)

- Les logos des sponsors ne peuvent pas figurer tout seuls, mais uniquement avec le logo de l'association (OrTra).
- Les logos des sponsors ne peuvent pas figurer plus de fois que celui de l'association (OrTra).

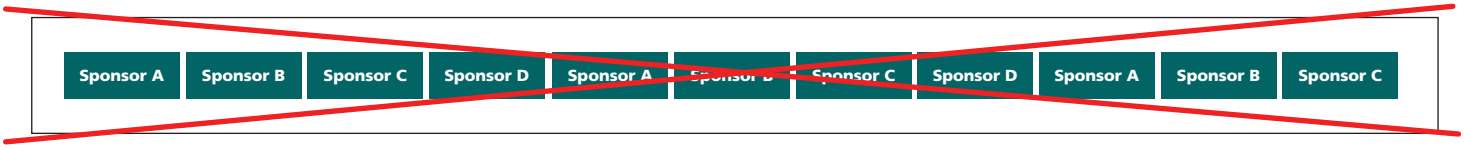

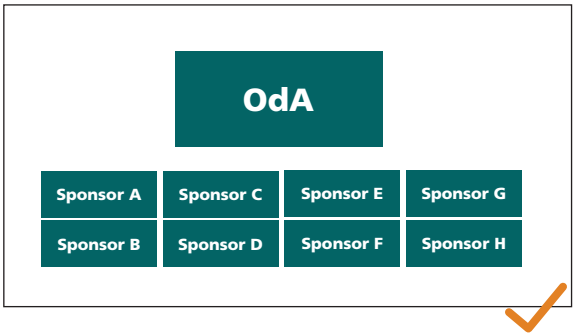

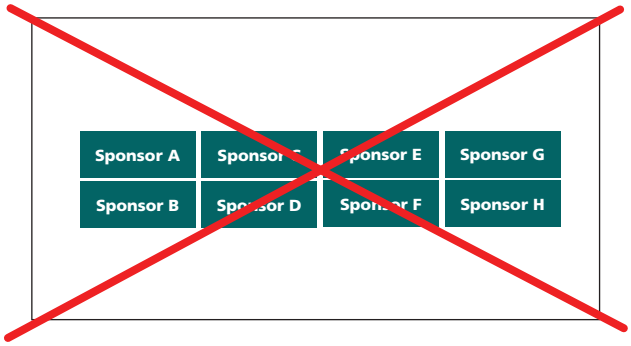

Bordures des surfaces de compétitions

La face extérieure de la bordure des surfaces de compétition (bandes qui les entourent) est utilisée par l'organisateur. La face intérieure, par contre, peut être utilisée par les associations et leurs sponsors.

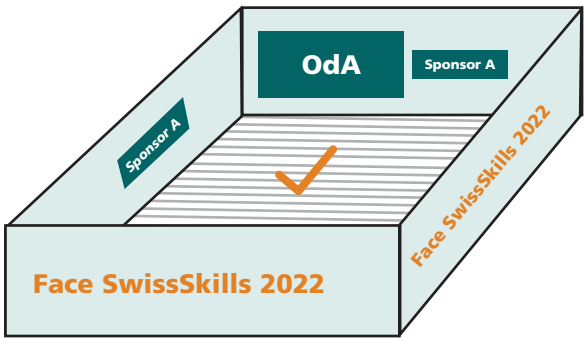

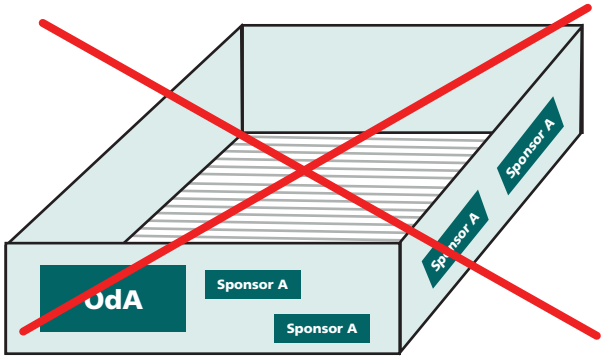

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter :

SwissSkills Marketing & Events

Tel. +41 31 552 05 16
media@swiss-skills.ch